



Fiche n°4 :

Exemple
Somme à verser
à l'assistant(e) maternel(le)
Accueil de 46 semaines ou moins

1	Taux horaire brut : 5,11 €	Taux horaire net	4,00 €
2	Nombre d'heures d'accueil de base par semaine		40 heures
3	Nombre de semaines de présence de l'enfant		37 semaines travaillées
	52 semaines - 15 semaines d'absence de l'enfant (du fait des parents et /ou de l'assistant maternel)		

Calcul du salaire net mensuel

$$\frac{4,00 \text{ €} \times 40 \text{ heures} \times 37 \text{ semaines}}{12 \text{ mois}} = 493,33 \text{ €}$$

Déclaration Urssaf :

Heures normales mensualisées = 40 h X 37 semaines / 12 mois = 123,33 soit 123 heures

Jours d'activité mensualisés = 4 jours X 37 semaines / 12 mois = 12,33 soit 13 jours

4	+ Heures complémentaires	+ 5h x 4,00 € =	20,00 €
5	+ Heures majorées négociées à +10 %	+ 5h x 4,40 € =	22,00 €
6	- Minoration		- ... €

Salaire estimé à déclarer à l' Urssaf = 535,33 €

Salaire à verser à l'issue de la déclaration* = 540,08 €

*Les heures complémentaires et majorées sont exonérées d'une partie des charges salariales. Le taux horaire net de ces heures est plus important, pris en charge par le CMG. Le calcul est automatiquement fait par l'Urssaf lors de la déclaration.

7	+ Indemnité d'entretien du mois : 9 jrs x 4,22 € par journée d'accueil de 10 heures, réellement effectuée	37,98 €
8	+ Indemnité en fonction des repas fournis par l'A.M	0 €

Total à verser = 578,06 €

Votre simulation

Accueil de 46 semaines ou moins

1	Taux horaire brut : ... €	Taux horaire net	
2	Nombre d'heures d'accueil de base par semaine		
3	Nombre de semaines de présence de l'enfant		

Calcul du salaire net mensuel

$$\frac{\dots \text{ €} \times \dots \text{ h} \times \dots \text{ semaines}}{12 \text{ mois}}$$

Déclaration Urssaf :

Heures normales mensualisées = ... h X ... semaines / 12 mois = ... h

Jours d'activité mensualisés = ... jours X ... semaines / 12 mois = ... jours

4	+ Heures complémentaires	
5	+ Heures majorées négociées à + ... %	
6	- Minoration	

Salaire estimé (réévaluation suivant les heures complémentaires et majorées déclarées et le prélèvement des impôts à la source) ... €**Les congés payés ne sont pas inclus et seront versés en plus de la mensualisation après acquisition**

7	+ Indemnité d'entretien du mois : ... jrs x €	
---	--	--

Montant variable en fonction du nombre d'heures de la journée d'accueil, réellement effectuée

8	+ Indemnité en fonction des repas fournis par l'A.M	
---	---	--

Total estimé à verser =